

La CRS crée un groupe d'intervention et de soins en cas de catastrophe : basé sur des engagements volontaires et financé grâce aux fonds de la P-26

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **136 (1991)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-345146>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ERSCHLOSSEN EMDDOK

MF 4081596

La CRS crée un groupe d'intervention et de soins en cas de catastrophe

basé sur des engagements volontaires et financé grâce aux fonds de la P-26

(crs) Lors d'un afflux massif de patients, par exemple à suite d'une catastrophe industrielle ou dans d'autres situations exceptionnelles, la Croix-Rouge suisse (CRS) pourra à l'avenir mettre à disposition, sur demande, un personnel spécialement instruit à cet effet. C'est au Centre de formation CRS de Nottwil, en présence de 250 personnes qui venaient d'y achever un cours de «soins infirmiers de catastrophe», que la CRS a communiqué cette décision, prise par son comité central. Les membres de ce futur «Groupe Croix-Rouge d'intervention et de soins» s'engagent par contrat à intervenir en cas de nécessité ainsi qu'à suivre des cours spéciaux. La CRS pourra financer ce groupe d'intervention grâce aux fonds qui lui ont été remis à la suite de la liquidation du trésor de guerre de la P-26.

Ce nouveau groupement infirmier, a indiqué Katharina Inäbnit, directrice du projet à la CRS, devant un cercle d'intéressées et de journalistes réunis à Nottwil, fonctionne sur la base de contrats individuels. Quiconque est au bénéfice d'une formation professionnelle dans le domaine sanitaire et a suivi le cours «soins infirmiers de catastrophe II» peut faire partie du groupe d'intervention. Les membres s'engagent par contrat à intervenir en cas de nécessité et à participer à des journées de formation complémentaire. Le groupe sera exempt de toute hiérarchie de type militaire; en revanche, toutes les adresses seront gérées de manière centralisée par la CRS. En cas d'intervention, les membres du groupe porteront sur elles un brassard Croix-Rouge ainsi qu'une pièce de légitimation.

Un tel engagement pourra advenir sur demande de l'un ou l'autre des partenaires du Service sanitaire coordonné (SSC), autant que possible sur la base d'une délimitation par régions, et les membres du groupe d'intervention resteront en tout temps collaboratrices de la CRS.

Le trésor de la P-26 et les contributions des cantons

La CRS est en mesure de financer ce groupe d'intervention et de soins grâce aux fonds provenant de la liquidation du trésor

de guerre de la P-26 arrêtée par décision du Parlement. D'autre part, la CRS va engager des pourparlers avec la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires, et inviter les cantons à contribuer au financement du groupe.

Scénarios possibles pour une intervention

Hubert Bucher, secrétaire général de la CRS, ajouta à l'intervention des journalistes: «A situations extraordinaires, solutions extraordinaires. En l'occurrence, la CRS comble ici une lacune importante dans la préparation à l'accueil massif de patients en cas de guerre ou de catastrophe.» Quant au président de la CRS le Dr Karl Kennel, il exprima sa gratitude à l'égard de toutes celles qui se sont portées volontaires pour parer aux besoins qui naîtraient d'une situation de catastrophe. La formation spéciale assurée par la CRS, de même que le caractère volontaire de l'engagement permettront, en cas de nécessité, de renforcer par du personnel qualifié l'effectif des hôpitaux.

La chef de projet, Katharina Inäbnit, donna comme exemple d'intervention possible l'apparition d'épidémies parmi les patients et/ou le personnel. Il sera désormais possible, dans des scénarios semblables ou analogues, de recourir à ce vaste réservoir

de personnel sanitaire qualifié et convenablement instruit.

Sous la pression de la base

Il est intéressant de noter que l'idée de mettre sur pied un groupe d'intervention et de soins a été soutenue en premier lieu par les participantes au cours «Soins infirmiers de catastrophe», un cours que la CRS propose depuis 1987 et auquel elle a fait suivre, selon le souhait exprimé par les participantes, un cours de perfectionnement (cours II). Ces deux cours traitent des exigences en matière de soins auxquelles il s'agit de faire face en cas de catastrophe, et qui peuvent également être du ressort de la psychiatrie. A l'issue de ces cours, qui ont rencontré un franc succès, les participantes ont émis le vœu de pouvoir mettre leur aide et leur savoir à disposition dans des situations difficiles.

Former des auxiliaires bénévoles dans des situations chaotiques?

Le Dr Peter Eichenberger, médecin en chef de l'armée, mandaté par le Conseil fédéral pour la préparation du Service sanitaire coordonné, a remercié les femmes réunies à Nottwil pour leur future collaboration au sein du SSC: «Personne ne trouvera, dans une situation chaotique, le temps de former des auxiliaires bénévoles.» Le divisionnaire Eichenberger a pu constater que des progrès ont été faits au sein du SSC, progrès qu'il attribue à la «coopération constructive» de tous les partenaires, et donc aussi de la Croix-Rouge suisse. Le SSC qui, dans des situations critiques, a-t-il encore précisé, devra soigner des patients tant civils que militaires, aura besoin de volontaires aussi bien pour les postes sanitaires communaux que pour les hôpitaux.

Repos! Rompez les rangs! Départ en congé avec le billet à cent sous.

Voyager en uniforme avec le billet à cent sous, à commander auprès du fourrier. Pour l'entrée en service et le licenciement, l'ordre de marche a valeur de billet.

Nouveau: le billet à cent sous et l'ordre de marche sont également valables sur les entreprises de transport du trafic local (tram/bus), à l'exception des taxis.

 **SBB CFF FFS**

